

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

OBJET : Soutien aux opérateurs clés dans le positionnement de la Provence comme territoire de réflexion autour des grands thèmes internationaux.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux relations internationales et européennes, interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La politique de rayonnement de la collectivité s'inscrit dans une volonté politique plus globale de construction de la "Provence de demain" : une Provence attractive, créatrice d'emplois, ouverte au monde, innovante, connectée et forte de ses domaines d'excellence.

Le soutien aux structures engagées dans des processus de réflexion et de mise en relation des acteurs locaux pertinents autour des questions relatives aux enjeux auxquels font face l'ensemble des territoires méditerranéens constitue un élément fort de la dynamique internationale du territoire.

La conférence organisée par l'Institut de la Méditerranée, en marge du sommet des deux rives constitue une suite à celle organisée l'année passée au Conseil départemental autour des enjeux économiques liés au changement climatique en Méditerranée.

Ainsi, le soutien à l'Institut de la Méditerranée, plateforme de réflexion et d'expertise autour des thèmes économiques, sociaux, écologiques et climatiques en Méditerranée représente un acte significatif dans le positionnement international de la Provence au cœur de ces enjeux.

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant le tableau ci-joint la demande de subvention formulée par l'Institut de la Méditerranée au titre de cette conférence et l'attribution, au titre de 2019, d'une subvention pour un montant de 10 000 €(fonctionnement).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

